



COMMUNIQUÉ

OUVRIERS DE L'ÉTAT

Le dossier des ouvriers de l'Etat et les campagnes de désinformation de la part de certaines organisations syndicales nous amènent, suite à la dernière réunion de négociation ayant eu lieu le 6 décembre (à laquelle ont participé FO, l'UNSA et la CGC) à réaffirmer nos positions et revendications.

Un Comité Technique Ministériel est prévu le 9 décembre 2016 à 14h00. A en croire la CGT, la CFDT, l'UNSA et la CFTC, ils ne siégeront pas à ce CTM. S'ils ne siègent pas, le quorum ne sera pas atteint, le CTM n'aura pas lieu, il suffira à la DRHMD de le convoquer dès le lundi suivant, le quorum ne sera toujours pas atteint, et l'administration n'aura plus qu'à faire passer les textes sans débat. C'est cela les accords de Bercy, et pas autre chose !!! Non, il n'y a pas de troisième convocation, et non, l'administration n'est pas tenue de modifier les textes dans ce cadre !!! Ceux qui prétendent le contraire ont oublié ce qu'ils ont signé ou mentent ouvertement, ou les deux !!! Et quand certains affirment qu'il faut un minimum de 15 jours avant la convocation d'un nouveau CTM, **Force Ouvrière** leur conseille juste d'apprendre à lire : le CTM doit être re-convoqué dans un délai de 15 jours MAXIMUM !!! C'est légèrement différent, à moins que la lecture de certains textes pose quelques difficultés du côté de la Gironde et du Puy de Dôme !!!

Ceci étant dit, reprenons les textes présentés et négociés par **l'ensemble des organisations syndicales** dans l'ordre de présentation au CTM :

1. Indexation des bordereaux de salaire des Ouvriers de l'Etat sur le point d'indice de la Fonction Publique

Force Ouvrière est CONTRE et met quiconque au défi de démontrer qu'elle ait pu dire, exprimer ou écrire une position contraire. Ce ne sont pas les mesures catégorielles négociées qui font tomber l'indexation sur la métallurgie parisienne, mais bien l'application de l'augmentation de 0,6% au 1^{er} juillet 2016 et 0,6% au 1^{er} février 2017 !!! Ceux qui tentent de faire croire que **FO** a échangé l'indexation des bordereaux contre les mesures catégorielles sont des usurpateurs qui n'ont pas bougé pendant 6 ans !!!

2. Prime de rendement calculée sur l'échelon détenu par l'ouvrier dans la limite du 5^{ème} échelon

Force Ouvrière est POUR. L'administration n'allait pas au-delà du 4^{ème} échelon, **Force Ouvrière** a obtenu que l'indexation aille jusqu'au 5^{ème} échelon. On peut minimiser ce point, mais c'est toujours mieux que le calcul sur le 1^{er} échelon pour tous !!!

3. Liste des professions ouvertes au recrutement

Force Ouvrière s'est battue pour inscrire 21 professions ouvertes au recrutement (initialement 4, puis 17), considérant que si nous ne parvenons pas à justifier l'emploi des Ouvriers de l'Etat sur le maintien en condition opérationnelle, il serait illusoire de penser qu'on pourrait le justifier sur les autres professions. Néanmoins, cela reste notoirement insuffisant. Dès le 1^{er} janvier 2017, le recrutement des Ouvriers de l'Etat dans ces professions est dé-contingenté (ça veut dire que le Mindef reprend la main sur les recrutements). **Force Ouvrière** pense aussi aux recrutements et au renouvellement des compétences, et pas seulement aux Ouvriers de l'Etat déjà embauchés !!!

4. Règles de recrutement des ouvriers de l'Etat

Force Ouvrière est CONTRE. Nous nous sommes exprimés contre l'exclusion des organisations syndicales des commissions d'essais imposée par la Fonction Publique considérant que cela relevait de la cogestion. Par ailleurs, le contingentement du recrutement des apprentis à hauteur de seulement 25% ne peut pas nous satisfaire.

5. Résorption des groupes IVN et V

Force Ouvrière est POUR et s'est battue pour obtenir cette mesure qui se traduira par le reclassement de tous les ouvriers IVN en V en 2017 et des ouvriers V en VI en 2018. On peut toujours considérer que cela n'apporte rien aux professions débutant au groupe VI, mais pour les groupes IVN et V, c'est déjà énorme !

6. Création des groupes HGN, HCD et T7

Force Ouvrière est POUR et rappelle que c'est une ancienne revendication qui trouve aujourd'hui sa concrétisation. Certains l'oublient, pas nous !!! Le hors groupe devient un groupe à part entière, accessible au choix et à l'essai, la HCD se mettra en place avec une mesure de reclassement des ouvriers HCC et la création de la T7, accessible au choix et à l'essai, est une revendication des TSO depuis très longtemps.

7. Création du 9ème échelon

Force Ouvrière est POUR et n'entend pas boudier son plaisir d'avoir obtenu seule cette mesure !!! On pourra dire ce qu'on veut, mais 9 échelons, c'est toujours mieux que 8 !!!

8. Ouvrier des Techniques de l'Energie (OTE)

Force Ouvrière est POUR et assume d'avoir obtenue seule que la totalité de la profession, tous domaines techniques confondus, puisse bénéficier de l'accès à la HCB.

Fort de ces positions, conformes à ses principes d'indépendance, **Force Ouvrière** siègera au CTM du 9 décembre pour affirmer haut et fort ce qu'elle accepte et ce qu'elle refuse. Si certains refusent tout, qu'ils viennent au CTM et défendent leurs positions. A moins qu'ils veuillent que les textes passent par la seule volonté de l'administration sans avoir à se mouiller (nous croyons savoir que certains ne s'en sont pas cachés auprès de l'administration) !!!

En l'occurrence, comment la CFDT et son jumeau la CFTC, véritable bernard-l'hermite du syndicalisme, bien au chaud dans sa coquille qui fait « tout-pareil » que la CFDT, expliquent qu'elles refusent de siéger au CTM mais dans le même temps accompagnent le ministre lors de son déplacement à Gien au cours duquel il va expliquer ses positions relatives au dossier des ouvriers de l'Etat ?

On peut même affirmer qu'elles ont fait le déplacement dans des voitures de l'Administration... On espère au moins que l'ambiance était bonne !!! L'UNSA, elle, était excusée faute de place dans la voiture (SIC) !!! Et ce sont ces mêmes organisations syndicales qui, drapées dans leur virginité, nous accusent de siéger au CTM et de vendre les BSO ???

Feraient-elles croire aux personnels qu'elles sont dans la lutte, qu'elles rejettent finalement tout ce qu'elles ont négocié, alors qu'elles se déplacent dans un transport mis en place par le cabinet pour accompagner le ministre qui, et c'est son rôle, va défendre son projet dans un établissement ? Ce n'est plus du grand écart, c'est du contorsionnisme digne du cirque du soleil !!!

Force Ouvrière défend ses revendications, assume ses positions, et n'a pas besoin pour cela de « faire la claque » avec le ministre sur le terrain. Concilier un besoin irrépressible de cogérer tout en cherchant à conserver une image de syndicat dans la lutte confine à la schizophrénie pour certains !!! Tout ceci ne nous inspire qu'un mot : **pitoyable** !!!

Paris, le 7 décembre 2016